



DELIBERATION N°2026/30/MJI PORTANT ACQUISITION DU DACIA DUSTER DU CCAS DE M'TSANGAMOUI PAR LA COMMUNE

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présents : 21

De votants : 21

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site www.mairiedemtsangamouji.fr, et que la convocation du conseil avait été faite le 07 juin 2026

Présents : IBRAHIMA SAID MAANRIFA, MALIDI BOUENI BOURA, SOILIH ANSOUMATI, AHAMADA COMBO SAID VALDO, ALI BACARI CHARAFINA, MADI MARI DAROUECHI, HEDJA KOURAICHIA, AHMED SAID, MDALLAH ANLAMATI, GODESSA MOUHAMADI, BACAR ANTUFAT SAID, COMBO FAIDINE, ABDALLAH MAMALI, MROIVILI ALHADINA MADI, BOURA MARIAMOU, AMADA M'COLO IBRAHIM ABIDHARI, OUMAR SAINDOU ABOUDOU, ABDALLAH RAOUANTI, DHOIFIRI INSSA, ZOUBERT ALLAoui, BOURA MCOLO VITA

Absents : ALI-MADI JOSYANE, MROIVILI AMINA MOILIM, ALIDINA ASSANI CHAKA, AHMED DAOURINA, SAID ZAMANA, MADI MOTSOUMOU BOURA, SIAKA OUSMANE AHAMADA, MBAE LADHATI MADI

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **MME MALIDI BOUENI BOURA** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le CCAS de M'Tsangamouji est propriétaire d'un véhicule de type Dacia Duster, actuellement utilisé dans le cadre de ses missions sociales.

Ce véhicule est aujourd'hui totalement amorti sur le plan comptable, sa valeur nette comptable étant nulle.

Dans le cadre d'une gestion optimisée du parc automobile communal, il apparaît que ce véhicule, malgré son ancienneté, peut encore répondre à un besoin opérationnel immédiat de la commune.

En effet, la commune dispose actuellement d'un nombre insuffisant de véhicules et a engagé une procédure de marché public pour de nouvelles acquisitions, dont la mise à disposition effective n'interviendra qu'à l'issue d'un délai prévisionnel d'au moins six mois à compter de l'attribution du marché.

Dans ce contexte, l'acquisition par la commune du véhicule actuellement détenu par le CCAS constituerait une solution transitoire pertinente, permettant de répondre sans délai aux besoins de déplacement des services municipaux.



Cette acquisition présenterait un double intérêt : permettre au CCAS de renouveler son équipement par un véhicule mieux adapté à ses missions actuelles, tout en offrant à la commune une réponse rapide et pragmatique à l'absence temporaire de moyen de transport.

Il est donc proposé au conseil municipal de valider l'acquisition du véhicule Dacia Duster immatriculé « FN-471-BJ » par la commune de M'Tsangamouji, pour un montant de 5 000 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- 1) De valider l'acquisition du véhicule Dacia Duster immatriculé « FN-471-BJ » par la commune de M'Tsangamouji, pour un montant de 5 000 €.
- 2) D'autoriser le maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 13/06/2026
Pour extrait conforme,
Le Maire
IBRAHIMA SAID MAANRIFA